







Table of financial data including '3 0/0 comptant', '1er cours', 'Plus haut', 'Plus bas', 'Dern. cours', and 'OBLIGATIONS'.

Table of financial data including 'Orléans 4 0/0', 'nouvelles', 'Bourbonnais', 'Midi', 'Ardenne', 'Dauphiné', 'Bessèges à Alais', 'Chem. autrichien 3 0/0', 'Lombard-Vénitien', 'Saragosse', 'Romain', 'Cordoue à Séville', 'Séville à Xérès', 'Saragosse à Pampelune', 'Nord de l'Espagne', 'Rhône 5 0/0', '3 0/0', 'Docks de Marseille'.

manville, M<sup>me</sup> Picard, Mosé Deby; Turcaret. — Très prochainement, 1<sup>re</sup> représentation de la Doyen de Saint-Patrick, drame en cinq actes, en prose.
— A l'Opéra Comique, pour la rentrée de M. Montaubry, reprise de Lalla-Roukh (4<sup>te</sup> représentation), opéra en deux actes, musique de M. Félicien David, paroles de MM. Michel Carré et Hippolyte Lucas. M. Montaubry remplira le rôle de Nourreddin; M. Gourdin celui de Baskir; M<sup>lle</sup> Cico celui de Lalla Roukh; M<sup>lle</sup> Béla Mirza. On commencera par la 4<sup>te</sup> représentation du Cabaret des Amours. D-main samedi, la Dame blanche pour les débuts de M. Léon Achard.
— THÉÂTRE-LYRIQUE, place du Château. — Aujourd'hui vendredi, 1<sup>re</sup> représentation de la reprise du Médecin malgré Lui, opéra-comique en trois actes de M. Charles Gounod. M. Sainte Foy débute par le rôle de Sganarelle. — Demain, 45<sup>e</sup> représentation de la Chate Merveilleuse, opéra-comique en trois actes d'Albert Grisar, pour la rentrée de M<sup>me</sup> Marie Cabel et de M. Monjaux.
— Aujourd'hui, au Gymnase, les Ganaches, comédie en quatre actes de M. V. Sardou, jouée par MM. Lafont, Lafontaine, Lesueur, Ferville, Landrol, Kinné, Derval, Dieuonné, Blaisot, M<sup>me</sup> Victoria, Mélanie.
— Aux Variétés, quatre pièces, dont trois nouvelles: les Finesses de Bouchavanes, Arnal, Ambroise, Grenier, M<sup>me</sup> Durand; le Bouchon de carafe, Christian, M<sup>lle</sup> Tautin; le Minotaure, Ch. Potier, et pour terminer, Un Mari dans du coton, par Alphonsine et Dupuis.
— Aux Bouffes-Parisiens, toute la semaine, Orphée aux enfers, avec M<sup>me</sup> Ugalde dans le rôle d'Eurydice. On commencera par Jacqueline.
SPECTACLES DU 14 NOVEMBRE.
OPÉRA. — Le Trouvère, le Mari des Innocents.
FRANÇAIS. — La Fiammina, Romulus.

OPÉRA-COMIQUE. — Lalla-Roukh, le Cabaret des Amours.
ODÉON. — Le Testament de Girodot, le Mariage de Vade.
ITALIENS.
THÉÂTRE LYRIQUE. — Orphée.
VAUDEVILLE. — La Joie de la maison, Prisonnier d'une femme.
VARIÉTÉS. — Prosper et Vincent, le Minotaure, un Mari.
GYMNASE. — Les Ganaches.
PALAIS-ROYAL. — Une Corneille qui abat des noix.
PORTE-SAINT-MARTIN. — Le Bossu.
AMBIGU. — Le Juif Errant.
THÉÂTRE IMPÉRIAL DU CHATELET. — Rothomago.
GAITE. — Monte-Cristo.
BEAUMARCHAIS. — Les Démon de la nuit.
THÉÂTRE DÉJAZET. — Les Prés Saint-Gervais, le Loup.
BOUFFES-PARISIENS. — Orphée aux enfers.
DÉLASSÉMENTS-COMIQUES. — La Reine Crinoline.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (8 h.) — Les Canotiers de la Seine.
LUXEMBOURG. — Les Hannotons.
CIRQUE NAPONÉON. — Exercices équestres à huit heures du soir.
ROBERT HODIN (8 h. des Italiens). — Tous les soirs à huit heures. Prestidigitation, Illusion, Magie.
CASINO (rue Cadet). — Bal les lundis, mercredis, vendredis, dimanches. — Concert les mardis, jeudis, samedis, dimanches, jeudis, samedis et dimanches.
TABLE DES MATIÈRES
DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX
Année 1861
Prix : Paris, 6 fr. — Départements, 6 fr. 50 c.
Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue du Harlay du-Palais, 2.

Ventes immobilières.
AUDIENCE DES CRIÉES.
FERME ET PIÈCES DE TERRE
Etude de M<sup>e</sup> DELAFOSSE, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 79.
Vente sur licitation, le mercredi 26 novembre 1862, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, deux heures de relevée, local et issue de l'audience de la première chambre, au Palais-de-Justice, à Paris, en un seul lot,
D'une FERME sise en la commune d'Ampepuis-Bourg-Beaudouin, et par extension sur celles de R-neville et de Radeport, canton de Fleury-sur-Andelle, arrondissement des Andelys (Eure).
Et de 83 PIÈCES DE TERRE labourables.
Le tout contenant environ 56 hectares 84 ares 14 centiares, d'après le cadastre.
Sur la mise à prix de 80,000 fr. en sus des charges.
Le produit actuel est de 4,200 fr. net. Les impôts de toute nature étant à la charge du fermier, il est susceptible d'une grande augmentation, les baux n'ayant pas été augmentés depuis de longues années.
S'adresser pour les renseignements :

1<sup>er</sup> A M<sup>e</sup> DELAFOSSE, avoué poursuivant la vente, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 79; 2<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> Denormandie, avoué, demeurant à Paris, rue du Sentier, 24; 3<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> Quillet, avoué, demeurant à Paris, rue du Marché-St-Honoré, 4; 4<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> Durand, notaire à Paris, y demeurant, rue Saint-Honoré, 352; 5<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> Dupuis, notaire à Boos (Seine Inférieure); 6<sup>e</sup> A M. Guevillers, architecte, à Rouen, rue des Cordiers, 16. (4013)
CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES
MAISONS A PARIS
Etude de M<sup>e</sup> HULLIER, notaire à Paris, rue Taillout, 29.
Adjudication, à la chambre des notaires, le 2 décembre 1862, sur une enchère,
De deux MAISONS sises à Paris, louées en principale location,
L'une rue de Paris (Belleville), 31, et passage Enard, louée jusqu'en 1875 4,400 fr.
Mise à prix : 40,000 fr.
L'autre, avenue de Ségur, 43, près les Invalides, louée jusqu'en 1880 2,200 fr.
Mise à prix : 28,000 fr.
S'adresser : sur les lieux ;
Et audit M<sup>e</sup> HULLIER. (4014)

Ventes mobilières.
CAFÉ FRASCATI
Etude de M<sup>e</sup> BOISSEL, notaire à Paris, rue Saint-Lazare, 93.
Adjudication le jeudi 20 novembre 1862, à midi, D'un bel établissement de limonadier, connu sous le nom de CAFÉ FRASCATI, exploité à Paris, boulevard Montmartre, 21, comprenant la clientèle, le droit au bail, et la propriété du magnifique matériel.
Mise à prix : 10,000 fr.
Outre les charges, et notamment celle de prendre les marchandises à dire d'experts.
S'adresser pour les renseignements :
1<sup>o</sup> Audit M<sup>e</sup> BOISSEL;
2<sup>o</sup> A M. Devin, avocat, rue de l'Échiquier, 12. (3998)
ÉCLAIRAGE A LA LUCILINE
Nouveau liquide sans odeur. ÉCONOMIE 50 p. 100.
Pour salons, bureaux, établissements publics, etc.
COHEN & Co, rue d'Hauteville, 66, à Paris.
Détail : Maison LÉZOXE, boul. Bonne-Nouvelle, 31. (5218)

C<sup>ie</sup> DES H<sup>ts</sup>-FOURNEAUX, FORGES ET ACIERIES
DE LA MARINE ET DES CHEMINS DE FER
H<sup>te</sup> PETIN, GAUDET ET Co.
Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre écoulé, le dividende de l'exercice 1861-62 a été fixé à 80 fr. par action, payables moitié le 30 novembre courant et moitié le 31 mai prochain, et l'excédant des bénéfices, soit 91,278 fr. 39 c., a été reporté au compte de profits et pertes de l'exercice courant.
En conséquence, à partir du 30 novembre, MM. les actionnaires pourront toucher l'a-compte de 40 fr. par action mis à cette date en distribution :
A Paris, chez MM. Béchot, Dethomas et Co, banquiers, boulevard Poissonnière, 17;
A Lyon, chez MM. veuve Guérin et fils, banquiers, rue du Puits-Gaillot, 31;
A Saint-Etienne, chez MM. Balay frères et Co, banquiers, rue de la Bourse;
A Rive-de-Gier, au siège et dans les bureaux de la société.
Ce paiement sera fait :
Pour les actions au porteur, contre la remise du coupon n<sup>o</sup> 16, et sous déduction du droit d'abonnement édicté par la loi du 23 juin 1857, lequel est fixé, pour le deuxième semestre de la présente année, à 40 c. par action.
Pour les actions nominatives, sur la simple présentation du certificat nominatif d'inscription et sans aucune déduction.
Rive-de-Gier, le 13 novembre 1862. (5411)

AVIS AUX VOYAGEURS
LEBIGRE FABRICANT DE CAOUTCHOUC, rue Vivienne, 15, à Paris.
Paletots avec ou sans apparence de caoutchouc, grand choix de Paletots blancs en caoutchouc, Chaussures, Manteaux imperméables de toutes formes, Jambières, Tabliers, Coussins, et tous les articles en caoutchouc. Bas pour varicos.
Envoi en province et à l'étranger. (5320)
ANES GÉNITO-URINAIRES Pertes, impuissance, etc., de 1 à 3 h. boul. SEBASTOPOL, 5 (n. o.)
RHUMATISMES, NÉURALGIES guéris par la Sola d'olorifuge LÉCHELLE, r. Lamarque, 25. (5361)
Les Annonces, Réclames Industrielles ou autres, sont reçues au bureau de la Gazette.

La publication légale des Actes de Sociétés est obligatoire, pour l'année 1862, dans le MONITEUR UNIVERSEL, la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

SOCIÉTÉS.
Cabinet de MM. LEHEC et DELPEUCH, rue de Valenciennes, 5.
D'un acte sous seing privé, en date à Paris du trente et un octobre mil huit cent soixante-deux, enregistré,
Il appert :
Que la société formée par acte sous seing privé, en date à Paris du dix janvier mil huit cent soixante-deux, enregistré, entre :
M. L'abbé Elie HAYMAN demeurant à Paris, rue Notre-Dame-de-Victories, 38, et M. Salomon MAYER, demeurant à Paris, rue Mazargan, 9.
Sous la raison sociale : HAYMAN et MAYER,
Ayant pour objet le commerce de charbons de terre,
Et dont le siège était rue Notre-Dame-de-Victories, 38,
Est et demeure dissoute, d'un commun accord entre les parties, à dater du jour de l'acte extrait;
Que la liquidation en sera faite en commun par les deux associés;
Que tous pouvoirs ont été donnés au porteur d'un extrait pour faire publier. (120)
LEHEC et DELPEUCH.
Aux termes d'un acte sous seing privé, fait triple à Paris le six novembre mil huit cent soixante-deux,
Il a été formé entre :
1<sup>o</sup> M. Elie-Alexandre PESTRE père, négociant, demeurant à Paris, rue de Rivoli, 430;
2<sup>o</sup> M. Louis PESTRE, négociant, demeurant à Paris, rue Maucoussé, 24;
3<sup>o</sup> M. Jean-François PESTRE, négociant, demeurant à Paris, rue de Rivoli, 430.
Une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation et la fabrication des bouilles, charbons et dégras, et la vente des cours et marchandises de cette nature, ayant été fabriquées chez des tiers.
La durée de la société est fixée à vingt années, qui commenceront à courir à partir du premier janvier mil huit cent soixante-trois, pour être le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, sans les cas de dissolution anticipée prévus audit acte sous seing privé.
La raison sociale sera : E. PESTRE et fils.
La signature sociale appartiendra à chacun des associés, mais ils ne pourront en faire usage que pour les affaires de la société constatées sur les livres. Tous engagements qui ne seraient pas relatifs à la société n'engageront pas les trois associés, etc.
Le siège de la société est provisoirement fixé à Paris, rue Maucoussé, 24.
M. PESTRE père apporte en société :
1<sup>o</sup> Le fonds de commerce exploité à Paris, rue Maucoussé, 24, faisant l'objet de ladite société, pour une valeur de vingt mille francs.
2<sup>o</sup> Et la somme de vingt mille francs en espèces.
MM. Louis et Jean-François PESTRE fils apportent à la société chacun une somme de vingt mille francs en espèces. Ces derniers s'obligent en outre, chacun en ce qui le concerne, à verser à ladite société, comme complément d'apport, chacun une somme de vingt mille francs en espèces au moment de l'établissement par mariage de chacun d'eux.
Le tout pour former un capital social de cent vingt mille francs.
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait pour publier ladite société.
Pour extrait délivré par les trois associés.
Lu et approuvé : (Signé) E. PESTRE.
Lu et approuvé : (Signé) L. PESTRE.
Lu et approuvé : (Signé) F. PESTRE. (121)
Cabinet de M. DELATRE, rue Notre-Dame-de-Victories, 16.
Par acte sous seing privés, en date à Paris du premier novembre mil huit cent soixante-deux, enregistré,
M. Alexis FOSSE, fabricant de bijoux en or, demeurant à Paris, rue de Thori-

gné, 42, et le commanditaire dénommé audit acte.
Ont formé entre eux une société en nom collectif à l'égard de M. Fosse, et en commandite à l'égard de la personne y dénommée.
Sous la raison sociale : FOSSE et Co.
Pour huit années et deux mois et demi, à partir du premier novembre mil huit cent soixante-deux.
Pour la fabrication et la vente de bijoux en or.
Le siège de la société est à Paris, rue de Thoriygné, 42.
La société a pour objet de commerce dix-huit mille quatre cent treize francs et en la jouissance de son matériel.
Celui du commanditaire consiste en trente mille francs en espèces.
Pour extrait : DELATRE, mandataire. (122)
Etude de M<sup>e</sup> DELALOGE, avocat-agréé, rue des Jeûneurs, 42.
Suivant acte sous signatures privées, fait à Paris en triple original, le trente octobre mil huit cent soixante-deux, enregistré à Paris, le douze du même mois, par le receveur, qui a perçu les droits,
Le rapport de M. Fosse consiste en dix-huit mille quatre cent treize francs et en la jouissance de son matériel.
Celui du commanditaire consiste en trente mille francs en espèces.
Pour extrait : DELATRE, mandataire. (123)
Etude de M<sup>e</sup> DELALOGE, avocat-agréé, rue des Jeûneurs, 42.
Suivant acte sous signatures privées, fait à Paris en triple original, le trente octobre mil huit cent soixante-deux, enregistré à Paris, le douze du même mois, par le receveur, qui a perçu les droits,
Le rapport de M. Fosse consiste en dix-huit mille quatre cent treize francs et en la jouissance de son matériel.
Celui du commanditaire consiste en trente mille francs en espèces.
Pour extrait : DELATRE, mandataire. (123)
Etude de M<sup>e</sup> DELALOGE, avocat-agréé, rue des Jeûneurs, 42.
Suivant acte sous signatures privées, fait à Paris en triple original, le trente octobre mil huit cent soixante-deux, enregistré à Paris, le douze du même mois, par le receveur, qui a perçu les droits,
Le rapport de M. Fosse consiste en dix-huit mille quatre cent treize francs et en la jouissance de son matériel.
Celui du commanditaire consiste en trente mille francs en espèces.
Pour extrait : DELATRE, mandataire. (123)

les insertions voulues par la loi.
Paris, le treize novembre mil huit cent soixante-deux.
Le mandataire, GUY. (125)
Office du CRÉDIT GÉNÉRAL, rue Godot-de-Maurou, 18.
D'un acte sous signatures privées, en date du quatre novembre mil huit cent soixante-deux, enregistré à Paris, le sixième jour, folio 50, recto, case 5, aux droits de six francs, déduits compris,
Il appert :
Que le texte de l'article 2 des statuts de la société La Gutta Percha est remplacé par le texte suivant :
M. LEVERD est le gérant de la société.
La raison sociale est : A. LEVERD et Co.
La société prend le nom de : La Gutta Percha.
A l'égard des tiers et à l'égard de la société, tous actes souscrits par le gérant, enregistré et publié conformément à la loi, ont recue devant, pour être valables, être signés par M. Leverd avec la signature : A. LEVERD et Co. et par M. Decourdemanche, avec la signature : A. DECOURDEMACHE.
La Gutta Percha, sus-mentionnée, dont le siège est à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 218,
A été constituée en commandite par actions, sous la raison : A. LEVERD et Co. aux termes d'un acte sous signatures privées, en date du onze août mil huit cent cinquante-deux, enregistré et publié conformément à la loi.
Le gérant, A. LEVERD et Co.
A. DECOURDEMACHE. (127)
Etudes de M<sup>e</sup> PRUNIER-QUATREMIÈRE et M<sup>e</sup> DELÉUZE, agréés à Paris.
D'un acte sous signatures privées, en date à Paris, du sept novembre mil huit cent soixante-deux, enregistré,
Il appert :
Que la société en nom collectif par rapport à M. MORTEMART-BOISSE, et commandite à l'égard d'une autre personne dénommée en l'acte de société, connue sous la raison sociale : MORTEMART-BOISSE et Co., dont le siège est à Paris, rue de la Reynie, 19, et ayant pour objet la fabrication et la vente des fleurs, plantes, oiseaux artificiels, etc., etc., pour parures,
Est et demeure dissoute d'un commun accord.
Et que M. Mortemart-Boisse reste seul et unique liquidateur avec tous les pouvoirs nécessaires.
Pour extrait : (128) E. PRUNIER-QUATREMIÈRE.
D'un acte sous seing privé, fait double à Paris, le quatre novembre courant, enregistré,
Il appert que :
La société en nom collectif HUPEAU et MICHAUDEAU, négociants en vins et spiritueux en gros, rue Hélène, 2, à Paris-Banlieue,
Est dissoute à partir du premier novembre.
L'actif a été abandonné à M. Michaud, qui s'est obligé de payer le passif.
Paris, le huit novembre mil huit cent soixante-deux.
Pour extrait : A. SCHULL, mandataire. (126)
D'un acte sous seing privés du premier novembre courant, enregistré à Paris,
Il appert :
Que MM. Jean PALLOTY, demeurant à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 46, et Annet MEGE, demeurant à Paris, rue Lourde, 42,
Peintres en bâtiment, conjointement gérants et co-liquidateurs,
Ont formé une société de peinture et de vitrerie, en nom collectif de leur part, et en commandite pour M. X..., commanditaire pour douze mille francs capital social.
Raison sociale : PALLOTY, MEGE et Co.
Siège social à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 46.

réclamer, MM. les créanciers :
Du sieur CHAILLY (Charles), limonadier rue de Flandres, 4, entre les mains de M. Pluzanski, rue St-Antoine, 22, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 714 du gr.).
Du sieur GIRARD (Félix-Louis-Marie), commissionnaire en marchandises, rue Vendôme, 26, entre les mains de M. Pignet, rue de Rivoli, 69, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 769 du gr.).
Du sieur SAINT-LAURENS (Jean-Alphonse), md de nouveautés, cols et cravates, rue du Bac, 49, entre les mains de M. Pluzanski, rue St-Antoine, 22, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 777 du gr.).
De la société MERCIER, FOURNIER et Co, fabr. de bijouteries, dont le siège est à Paris, rue de la Douane, 7, composée de Louis-Jacques Mercier et Alexandre-Léon Fournier, entre les mains de M. Sautton, rue Chabanais, 5, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 775 du gr.).
Du sieur GARDE (Antoine), md de vins et tenant hôtel meublé, rue Michel-le-Comte, 6, entre les mains de M. Bulard, rue de Valenciennes, 7, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 834 du gr.).
De la société HAÛET frères, négociants, en vins, rue de Lyon, 69, ayant succursale rue de Bercy, 12, composée de HaÛet aîné (Jean-Louis) et HaÛet jeune (Omer-Sébastien), entre les mains de M. Richard-Grisson, boulevard Magenta, 95, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 870 du gr.).
Pour, en conformité de l'article 498 du Code de commerce, être procédé à la vérification et à l'affirmation des créances, qui commenceront immédiatement après l'expiration de ce délai.
CONVOCAZIONE DE CRÉANCIERS.
Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers :
AFFIRMATIONS.
Du sieur BLIN (Polydore), md de vins, rue d'Anjou-au-Marais, 5, et rue St-Lazare, 16, le 21 novembre, à 4 heures (N<sup>o</sup> 419 du gr.).
Du sieur CONTENET (Jean-Louis), md épicer, rue de St-Louis, 77, le 20 novembre, à 9 heures (N<sup>o</sup> 278 u gr.).
De la dame YON (Pauline-Eugénie-Thérèse Guillemin), maîtresse d'hôtel, quai Voltaire, 49 (grand hôtel Voltaire), le 20 novembre, à 9 heures (N<sup>o</sup> 683 du gr.).
Pour être procédé, sous la présidence de M. le juge-commissaire, aux vérification et affirmation de leurs créances.
NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour les vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à MM. les syndics.
CONCORDATS.
Du sieur BERGERON (Philippe), pâtissier, rue de Flandres, 419, le 20 novembre, à 4 heures (N<sup>o</sup> 385 du gr.).
Du sieur ULLMANN père (Joseph), fabr. de portelleries, rue Chapon, n. 4, le 20 novembre, à 9 heures (N<sup>o</sup> 448 du gr.).
Du sieur BELLANGER (Jules-Armand), entr. de travaux, rue St-Dominique-St-Germain, 23, le 19 novembre, à 4 heures (N<sup>o</sup> 372 du gr.).
Du sieur COHAT aîné (Louis-Vincent), négociant en épicerie, route de la Révolte, 122, le 19 novembre, à 10 heures (N<sup>o</sup> 466 du gr.).
Du sieur REDON (François-Clément), md de farines, rue de Grenelle-St-Honoré, 23, le 19 novembre, à 9 heures (N<sup>o</sup> 232 du gr.).
Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge-commissaire doit les consulter, tant sur la composition de l'état des créances présumées que sur la nomination de nouveaux syndics.
Les tiers-porteurs d'effets ou d'endossements du failli n'étant pas connus sont priés de remettre au greffe leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.
PRODUCTION DE TITRES.
Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indicatif des sommes à

ONZE HEURES : Gay et Deironnes, conc. — Malthou, id. — De Corbin, id. — Brunière, id. — Simon, id. — Fauré, id. — Brunière, conc. — Fouquier, id.
MIDI : Sadre et Dujardin, conc.
UNE HEURE : Bortzord, id. — Bortzord, conc. — Dame Pasquier, id. — Bortzord, id. — Bortzord, id. — Gilbert, id. — de compte.
VENTES MOBILIÈRES.
Le 13 novembre.
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs rue Rossini, 6.
Consistant en :
7806—Pendule, tableaux, secrétaire, bustes, commode, guéridon, etc.
Le 15 novembre.
7807—Comptoir, tables, chaises, tables, billards et accessoires, labouret, etc.
7808—Banquette, comptoir, tables, buffet, étager, glaces, pendules, fourneaux, etc.
7809—Cinq établis et leurs accessoires, porte manteaux, planches, etc.
7810—Comptoir, chaises, tables, etc.
7811—Table, chaises, commode, table de nuit, et quantité d'autres objets.
7812—Glace, commode, tables, chaises, et quantité d'autres ustensiles.
7813—Bureau, comptoir, appareils à écrire, bascule, poids, mesures, instruments, etc.
Rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
7814—Bureau, armoire, commode, chaises, canapé, et autres objets.
Rue Saint Denis, 2.
7815—Comptoirs, registres, bureaux, presses, bureaux, etc.
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs rue Rossini, 6.
7816—Piano, bureau, tables, chaises, et quantité d'autres objets.
7817—Bureau, armoire, guéridon, toilette, commode, tables, buffet, etc.
7818—Comptoir, papiers peints, Autonomie, bureau, tables, chaises, etc.
7819—Bureau, caissiers, tables, etc.
7820—Comptoir, chaises, tables, etc.
7821—Table, chaises, tables, etc.
7822—Pendule, garniture de bureau, table guéridon, caissiers, buffet, commode, etc.
7823—Tables, chaises, tables, etc.
7824—Tables, chaises, tables, etc.
7825—Bureau, presse, caisse, fauteuil, chaises, etc.
7826—Bureau, bureau, table, etc.
7827—Pendule, bureau, commode, tables, chaises, tables, etc.
7828—Deux forges, enclumes, etc.
7829—Comptoir, bureau, table, etc.
7830—Sujets de bureau, tables, pendules, candélabres, etc.
7831—Service de table, bibliothèque, etc.
7832—Service de table, etc.
7833—Pantalon, cabaret en porcelaine, armoire, table de nuit, etc.
7834—Comptoir, bureau, table, etc.
7835—400 grosses de boutons, commode, et autres objets divers.
7836—Bureau, tables, chaises, etc.
7837—Comptoir, dentelles, bureau, etc.
7838—Hautbois, flûtes, bassons, basse-copie, harpe, chaises, etc.
7839—Bureau, tables, chaises, etc.
7840—Bureau, tables, chaises, etc.
7841—Bureau, tables, chaises, etc.
7842—Bureau, tables, chaises, etc.
7843—Comptoir, bureau, table, etc.
7844—Bureau, tables, chaises, etc.
7845—Bureau, tables, chaises, etc.
7846—Bureau, tables, chaises, etc.
7847—Bureau, tables, chaises, etc.
7848—Bureau, tables, chaises, etc.
7849—Bureau, tables, chaises, etc.
7850—Bureau, tables, chaises, etc.
7851—Bureau, tables, chaises, etc.
7852—Bureau, tables, chaises, etc.
7853—Bureau, tables, chaises, etc.
7854—Bureau, tables, chaises, etc.
7855—Bureau, tables, chaises, etc.
7856—Bureau, tables, chaises, etc.
7857—Bureau, tables, chaises, etc.
7858—Bureau, tables, chaises, etc.
7859—Bureau, tables, chaises, etc.
7860—Bureau, tables, chaises, etc.
7861—Bureau, tables, chaises, etc.
7862—Bureau, tables, chaises, etc.
7863—Bureau, tables, chaises, etc.
7864—Bureau, tables, chaises, etc.
7865—Bureau, tables, chaises, etc.
7866—Bureau, tables, chaises, etc.
7867—Bureau, tables, chaises, etc.
7868—Bureau, tables, chaises, etc.
7869—Bureau, tables, chaises, etc.
7870—Bureau, tables, chaises, etc.
7871—Bureau, tables, chaises, etc.
7872—Bureau, tables, chaises, etc.
7873—Bureau, tables, chaises, etc.
7874—Bureau, tables, chaises, etc.
7875—Bureau, tables, chaises, etc.
7876—Bureau, tables, chaises, etc.
7877—Bureau, tables, chaises, etc.
7878—Bureau, tables, chaises, etc.
7879—Bureau, tables, chaises, etc.
7880—Bureau, tables, chaises, etc.
7881—Bureau, tables, chaises, etc.
7882—Bureau, tables, chaises, etc.
7883—Bureau, tables, chaises, etc.
7884—Bureau, tables, chaises, etc.
7885—Bureau, tables, chaises, etc.
7886—Bureau, tables, chaises, etc.
7887—Bureau, tables, chaises, etc.
7888—Bureau, tables, chaises, etc.
7889—Bureau, tables, chaises, etc.
7890—Bureau, tables, chaises, etc.
7891—Bureau, tables, chaises, etc.
7892—Bureau, tables, chaises, etc.
7893—Bureau, tables, chaises, etc.
7894—Bureau, tables, chaises, etc.
7895—Bureau, tables, chaises, etc.
7896—Bureau, tables, chaises, etc.
7897—Bureau, tables, chaises, etc.
7898—Bureau, tables, chaises, etc.
7899—Bureau, tables, chaises, etc.
7900—Bureau, tables, chaises, etc.
L'un des gérants, N. GUILLEMIN.